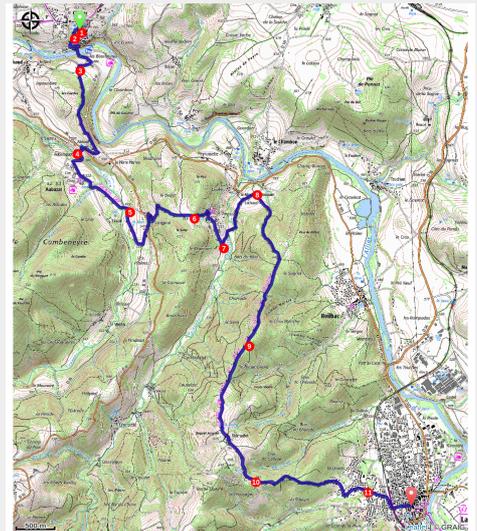


Etape GRP Chilhac - Langeac

Gorges de l'Allier - Chilhac



Le Pont suspendu de Chilhac (CDRP 43)



En partant de Chilhac, vous suivrez le GR 470 Source et gorges de l'Allier, qui vous permettra de découvrir ce fleuve jusqu'à Langeac.

Infos pratiques

Pratique : Randonnées

Durée : 4 h

Longueur : 14.8 km

Dénivelé positif : 565 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Traversée

Thèmes : Faune, Flore, Point de vue

Blassac, l'église Saint-Roch

Les peintures murales couvrant les murs et les voûtains du chœur ont seulement été découvertes en 1958. Elles datent probablement de la première moitié du xive siècle et font suite à une campagne d'agrandissement de l'édifice. L'iconographie s'articule dans les voûtains et sur les murs subdivisés en registres réguliers. De nombreux thèmes sont représentés, tels que l'enfance du Christ, le Jugement dernier, Saint-Michel... Ce décor se distingue par l'unité de sa réalisation. Unité dans le parti coloré, qui joue surtout sur l'alternance des

bleus et des rouges, avec l'emploi de couleurs franches, sans nuances ni modelé.

Unité surtout dans le dessin, privilégiant un

Itinéraire

Départ : Chilhac

Arrivée : Langeac

Balisage :  GRP

Communes : 1. Chilhac

2. Aubazat

3. Mazeyrat-d'Allier

4. Langeac

Profil altimétrique

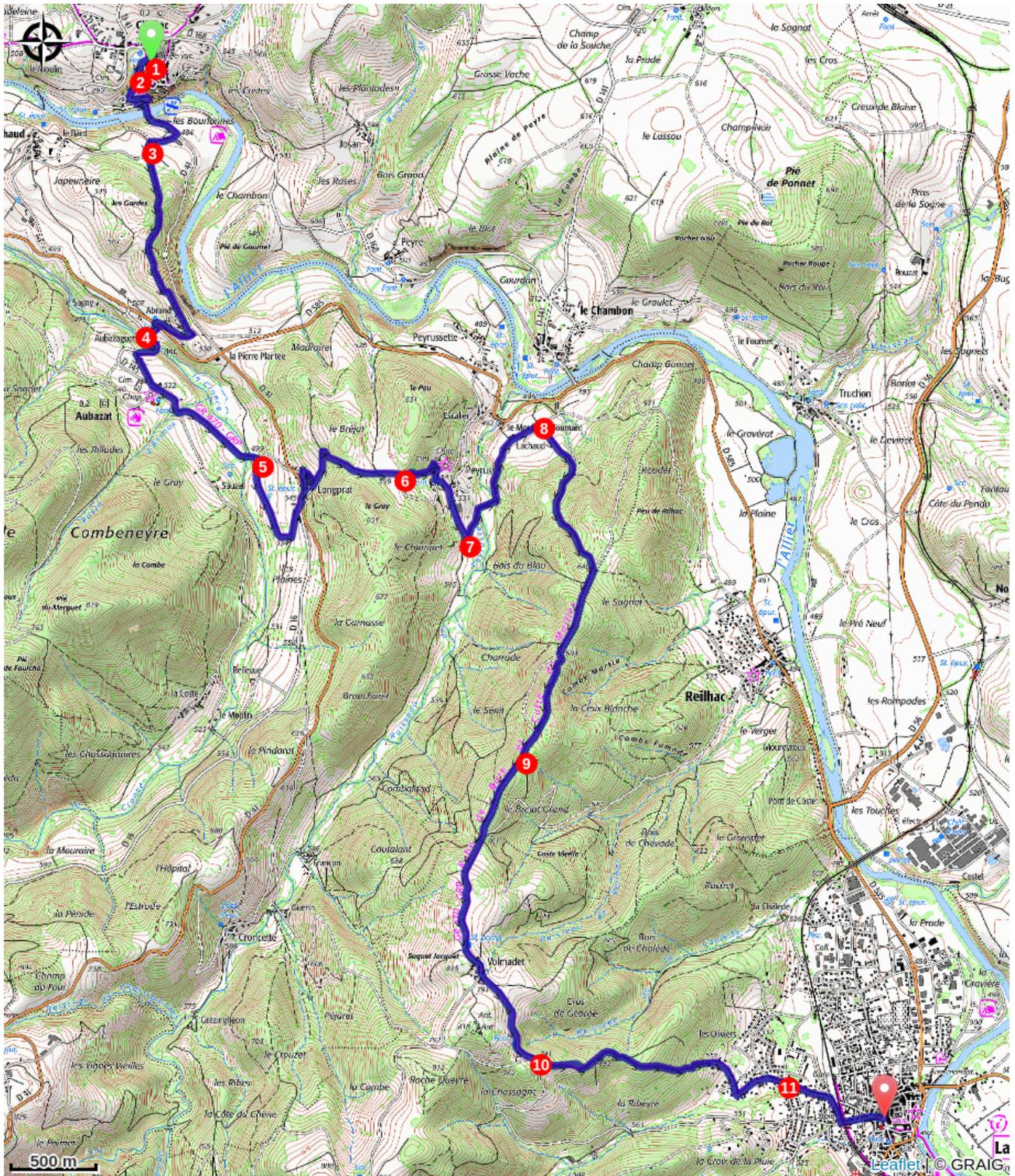


Altitude min 471 m Altitude max 792 m

1. À la fourche, prendre à gauche. Tourner à gauche après la boulangerie dans la rue de la Chaud. Traverser la place pour prendre vers la gauche un passage sous des bâtiments. Déboucher dans une rue perpendiculaire et la suivre à droite. Continuer jusqu'à découvrir la rue des Vignerons à droite. S'y engager. À la fourche, aller à droite, puis obliquer à gauche pour rejoindre l'église. Continuer vers la droite et, après le porche, tourner à droite. Après 80 m, découvrir sur la gauche la calade de Charreyrou.
2. Descendre par cette calade pour aboutir sur une petite route. La suivre à gauche et passer sous d'immenses orgues basaltiques. Virer alors à gauche. Descendre dans le village, obliquer à droite et rejoindre la route. Partir à gauche pour franchir l'Allier. Après le pont, suivre la route 230 m, tourner à droite, marcher encore 250 m sur la route pour retrouver un sentier sur la gauche.
3. Laisser la route pour s'engager sur ce chemin à gauche. Il grimpe entre les arbres et se poursuit en surplomb de l'Allier. Après plus d'un kilomètre, arriver à un embranchement. Tourner à droite. Le sentier passe entre des maisons et arrive sur une route. La longer à gauche quelques mètres pour découvrir sur la droite un sentier. Descendre par ce sentier pour aller retrouver une autre route.
4. Partir à gauche pour aller franchir la Crouce grâce au pont. Après 100 m, quitter la route pour un chemin sur la gauche. Retrouver le goudron à l'entrée d'Aubazat. Laisser le bourg à droite et, au carrefour, aller en direction de Sauzet. Enjamber un ru et, de suite, emprunter le chemin de terre à gauche. Passer sur un pont en pierres au-dessus de la Crouce.
5. Ignorer la route pour emprunter à droite le chemin herbeux. À la fourche, continuer à gauche, longer des vignes et atteindre un chemin perpendiculaire. Le suivre à gauche jusqu'à la route. Traverser pour prendre sur la gauche la rue entrant dans le village de Longprat. Au lavoir, continuer à monter, puis obliquer à droite pour continuer par un sentier creux. Rejoindre une voie gravillonnée. L'utiliser à gauche. Au point haut, la route redevient chemin.

- À l'intersection, laisser le large chemin partir à droite pour descendre en face
6. sur un sentier qui rejoint Peyrusse. Aux maisons, tourner à droite par deux fois. À la fourche suivante, descendre à gauche, puis, près de l'exploitation agricole, quitter le goudron pour le chemin à droite. Ce chemin va vite se scinder.
 7. Bifurquer à gauche et rejoindre le ruisseau de Peyrusse. Utiliser la passerelle et, sur l'autre rive, suivre le chemin de gauche. Rester sur ce chemin jusqu'au lieu-dit du Moulin de Journard [> au loin, les falaises de Blôt]. Continuer sur la voie goudronnée 200 m.
 8. Tourner à droite sur le chemin perpendiculaire qui passe entre deux haies. Entrer dans les bois. À la fourche, rester à droite, puis monter jusqu'à atteindre une piste d'exploitation forestière. Partir à droite et gravir une forte pente. Rester sur le chemin principal en ignorant les voies secondaires. Au replat, le chemin se scinde.
 9. Prendre à droite. Dans un espace ouvert, arriver à une fourche et prendre à main droite. Suivre le chemin en droite ligne jusqu'à Volmadet. Traverser le village, puis s'engager sur la route à main gauche vers Langeac sur 700 m.
 10. Quitter la route pour le chemin de gauche. Descendre fortement en suivant le chemin principal. À la fourche, poursuivre sur le chemin de droite et parvenir bientôt aux premières maisons de Langeac. Continuer par une rue qui oblique à gauche, puis à droite.
 11. Au carrefour, prendre en face la rue Jean-Moulin. Virer à droite pour longer la voie ferrée, puis emprunter le passage à niveau. Continuer par la rue André-Olivier. Aboutir sur la grande rue de Langeac. La prendre à gauche pour rejoindre l'office de tourisme de Langeac.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques